

Le Courrier

de Fay-lès-Nemours

Numéro Spécial

FLASH INFOS DU 24/04/2018

1. SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) :

Comme les années précédentes, en application de la décision prise en Conseil Municipal le 31/03/2015, nous proposons deux fois par an un service de vidanges groupées permettant aux habitants qui le désirent de bénéficier d'un tarif préférentiel.

Cette année, après étude des devis fournis et l'analyse des prestations offertes, nous avons choisi un nouveau prestataire. Il s'agit de la **S.A.R.L. DES BROSSES** agréée et conventionnée auprès de la Station d'épuration de Châlette-sur-Loing, dont les tarifs sont les suivants :

↪ Fosse toutes eaux ou septique + bac dégraisseur de volume total de 1000 litres	121 €
↪ Fosse toutes eaux ou septique + bac dégraisseur de volume total de 1500 litres	130 €
↪ Fosse toutes eaux ou septique + bac dégraisseur de volume total de 2000 litres	139 €
↪ Fosse toutes eaux ou septique + bac dégraisseur de volume total de 3000 litres	157 €
↪ Fosse toutes eaux ou septique + bac dégraisseur de volume total de 4000 litres	175 €
↪ Fosse toutes eaux ou septique + bac dégraisseur de volume total de 5000 litres	193 €
Débouchage et curage 18 € les 15 mn	

La 1ère campagne de vidange 2018 se déroulera :

- ↪ Les 4 et 5 mai 2018
- ↪ Les 18 et 19 mai 2018

Les personnes intéressées devront prendre contact directement avec la **SARL DES BROSSES** par téléphone au **06 19 14 02 59** pour prendre rendez vous. La facturation et le paiement se feront directement entre la société et les habitants.

NB : Cette offre est un service rendu par la collectivité pour réduire les coûts, elle n'est en aucun cas une obligation, chacun restant libre d'organiser ses vidanges avec le prestataire de son choix.

2. Cérémonie du 8 mai :

Nous vous invitons à venir vous rassembler au Monument aux Morts à 11 h pour la célébration de la victoire de 1945. A l'issue de la cérémonie, après la remise des diplômes aux médaillés du travail, nous partagerons le verre de l'amitié dans la salle de la mairie.

2. Concerts des 11 et 12 mai :

Le MusiBus s'installera sur le stade communal pour deux soirées de concerts.

L'une, vendredi 11 mai à partir de 18 h 30 et jusqu'à 23 h 30 où se produiront 4 groupes.

L'autre, samedi 12 mai de 19 h à 1 h avec 5 groupes.

Toute la population est invitée. Les organisateurs se sont engagés à réduire autant que possible les nuisances sonores et à respecter les horaires de fin de concerts.

3. Fermeture du secrétariat de la Mairie :

Le 30/04 – Le 11/05 – Du 28/05 au 02/06/2018.

5. Travaux de restauration de la toiture de l'église :

La première réunion de chantier s'est tenue ce mardi 24 avril en présence de l'architecte et des deux entreprises (couverture et charpente) qui vont travailler en alternance.

L'installation de la base vie, la mise en sécurité du périmètre du chantier et le montage des échafaudages vont commencer très prochainement.

Pendant la durée des travaux la zone sera interdite au public.

Merci à tous d'en prendre note et de respecter le balisage mis en place.

6. Travaux de marquage au sol Rue des Roches :

Suite aux aménagements de sécurité installés rue des Roches (coussins berlinois) le marquage au sol va être réalisé à partir du mercredi 02 mai.

La circulation sera alternée manuellement.

Nous vous demandons la plus grande vigilance.

Bien Cordialement,

**Le Maire,
Christian PEUTOT**



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi, mardi, vendredi : de 16h30 à 18h

jeudi : de 10h30 à 12h

permanence du Maire et des Adjointe

sur rendez-vous

Mairie : 01 64 28 10 76 - fax 01 64 78 03 92

Mail : mairie-de-fay-les-nemours@wanadoo.fr